

LE DEVOIR

LE MONDE

Toujours confiné à Ramallah

Arafat peut se dégourdir les jambes

Israël permet au dirigeant palestinien de quitter ses bureaux

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a décidé hier de maintenir le président palestinien Yasser Arafat confiné à Ramallah (Cisjordanie), tout en lui permettant de quitter ses bureaux et de circuler dans la ville autonome palestinienne, provoquant des réactions indignées des Palestiniens.

Un proche conseiller de M. Arafat, Nabil Abou Roudeina, a indiqué que les Palestiniens n'auraient plus de rencontres sécuritaires ou politiques avec Israël jusqu'à ce que le gouvernement revienne sur sa décision.

La direction palestinienne était réunie en milieu d'après-midi en urgence à l'appel de M. Arafat, à Ramallah, pour discuter de la décision israélienne.

Sur 14 ministres formant la commission pour les affaires de sécurité du gouvernement israélien, réunie par le premier ministre Ariel Sharon, 12 ont voté pour le main-

tenir de M. Arafat à Ramallah, où néanmoins il bénéficiera désormais d'une plus grande liberté de mouvement.

Depuis le 3 décembre, le président palestinien est cerné dans son quartier général de cette ville par les chars israéliens, qui vont reculer de quelques centaines de mètres, selon les décisions prises par le gouvernement israélien.

S'il veut circuler ailleurs dans les territoires autonomes palestiniens ou se rendre à l'étranger, M. Arafat devra cependant en faire la demande «personnellement au premier ministre Ariel Sharon», selon un communiqué officiel israélien.

Israël exigeait, pour lui permettre de quitter Ramallah, que M. Arafat fasse arrêter les assassins du ministre israélien du Tourisme, Rehavam Zeevi, tué en octobre à Jérusalem.

L'Autorité palestinienne a arrêté cette semaine trois personnes, dans le cadre de cette affaire, dont

deux sont les assassins présumés du ministre, mais M. Arafat refuse de les remettre à Israël.

A la suite de la décision, les Palestiniens ont annulé leur participation à une réunion sécuritaire avec des responsables israéliens prévue hier soir.

M. Abou Roudeina a estimé que «la décision du gouvernement israélien signifie [...] qu'il ne veut donner aucune chance aux efforts de la communauté internationale pour ramener la paix dans cette région».

«Cette décision est une honte. Elle est inacceptable et signifie que ce gouvernement ne veut pas de cessez-le-feu, ni le calme», a renchéri Saëb Erakat, principal négociateur palestinien.

Le chef du parti israélien Meretz (opposition de gauche), Yossi Sarid, a lui aussi vivement critiqué la décision du cabinet. «C'est grotesque. M. Arafat pourra désormais aller à l'épicerie ou à la blanchisserie à Ramallah, mais on l'empêchera de

se rendre le mois prochain à Beyrouth au sommet de la Ligue arabe, qui va durcir le ton», a-t-il déclaré.

Le cabinet israélien a précisé qu'il exigeait toujours de l'Autorité palestinienne qu'elle arrête et lui remette tous les auteurs et commanditaires de l'assassinat de Zeevi.

Par voie de presse, la famille Zeevi a appelé le gouvernement israélien «à ne pas se laisser abuser par les manigances d'Arafat».

Le cabinet exige aussi l'arrestation et le jugement des responsables de la contrebande d'armes du Karine A, un cargo destiné selon Israël aux Palestiniens. Il a été arraisonné en janvier avec 50 tonnes d'armements à bord dans les eaux internationales en mer Rouge par la marine israélienne.

Le ministre de la Défense Binyamin Ben Eliezer avait déclaré être favorable à la levée du siège de M. Arafat, susceptible selon lui de favoriser un retour au calme et une dynamique du dialogue.



Ingrid Betancourt, 40 ans, élue au Sénat en 1998.

COLOMBIE

La guérilla des FARC enlève la candidate Ingrid Betancourt

Bogota (AFP) — La guérilla des FARC a accentué son escalade dans la violence depuis la rupture du processus de paix mercredi avec l'enlèvement hier d'Ingrid Betancourt, candidate écologiste aux présidentielles en Colombie et connue en France pour *La Rage au cœur*, un succès de librairie.

A trois mois du scrutin prévu pour désigner le 26 mai un successeur au conservateur Andrés Pastrana, l'ancienne diplômée de Sciences-Po à Paris, âgée de 40 ans, avait été élue au Sénat en 1998 avant de se lancer dans la campagne présidentielle pour le parti écologiste Oxygène vert.

La candidate des Verts colombiens a été séquestrée par un commando du front 15 des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), la principale guérilla du pays avec 17 000 hommes, près de Florencia, à 700 km au sud-est de Bogota.

Sa directrice de campagne, Clara Rojas, a été également enlevée par les rebelles. Le photographe français Alain Keler, du magazine *Marie-Claire*, et deux conseillers d'Ingrid Betancourt, tous retenus avec elle dans un premier temps, ont été libérés par les guérilleros hier matin. L'enlèvement de cette activiste de la liberté en Colombie a provoqué un nouveau choc dans le pays andin, frappé par une guerre civile de 38 ans avec un bilan de plus de 200 000 morts.

«Cet événement est lamentable et nous exigeons la remise en liberté immédiate de la candidate», a déclaré à la presse le ministre de l'Intérieur, Armando Estrada.

Partie de Florencia (sud-est) avec eux vendredi, Ingrid Betancourt avait tenté de gagner en voiture sans escorte San Vicente del

Caguan, dans l'ancienne enclave démilitarisée de la guérilla des FARC, que l'armée est en train d'occuper depuis jeudi après la rupture du processus de paix avec les rebelles.

«Deux guérilleros ont sauté sur une mine et ont été blessés, à l'endroit où nous allions passer avec Ingrid», a raconté Alain Keler à l'AFP après sa libération.

Le Caguan, surnom de l'ancien réduit des FARC grand comme la Suisse (42 000 km²), avait été abandonné en novembre 1998 aux rebelles pour en faire un «laboratoire de paix».

Dans un livre écrit en français et reçu avec succès en France, *La Rage au cœur*, Ingrid Betancourt décrit le drame de son pays et les risques d'enlèvements ou d'attentats. Elle-même a été victime de multiples menaces de mort, selon son récit.

Même si les derniers sondages lui donnent moins de 2 % des intentions de vote aux présidentielles, la candidate des Verts continue de se battre bec et ongles dans son combat contre la corruption et pour une vraie négociation avec les rebelles, avec en priorité un cessez-le-feu. Ingrid Betancourt «n'a pas suivi les recommandations [des autorités]», alors que les opérations anti-guérilla en cours «exigent de garder la prudence nécessaire dans une région où existent des affrontements entre la force publique et les groupes armés en marge de la loi», avait indiqué samedi soir le gouvernement dans un communiqué.

Le chef de l'Etat avait lui-même réalisé une visite à San Vicente del Caguan samedi, où il s'était rendu à bord de l'avion présidentiel jusqu'à Florencia, puis par hélicoptère jusqu'à San Vicente del Caguan.

L'Iran déploie le tapis rouge pour Karzaï

AGENCE FRANCE-PRESSE

Téhéran — Les dirigeants iraniens ont réservé hier un accueil particulièrement chaleureux au chef du gouvernement intérimaire afghan Hamid Karzaï, qui a eu droit au tapis rouge et à une cérémonie digne d'un chef d'Etat.

Peu après son arrivée à Téhéran, pour sa première visite en Iran depuis sa prise de fonctions à Kaboul en décembre, M. Karzaï a été accueilli par le président Mohammad Khatami lors d'une cérémonie à l'ancien Palais impérial Saad-Abad, dans le nord résidentiel de Téhéran.

Après un premier entretien privé, MM. Khatami et Karzaï devaient s'adresser à la presse.

Signe de l'importance accordée à sa visite, M. Karzaï doit être reçu aujourd'hui en audience par le Guide suprême du régime l'ayatollah Ali Khameneï. Il doit en outre prononcer un discours devant des ingénieurs du secteur privé. La visite du dirigeant afghan intervient au moment où Washington a intensifié les pressions sur Téhéran, l'accusant de «tentative de déstabilisation» en Afghanistan, d'abriter des membres du réseau du terroriste présumé Oussama ben Laden, al-Qaïda, et de constituer avec l'Irak et la Corée du Nord un «axe du mal», accusant ces trois pays de tenter de se doter d'armes de destruction massive.

Téhéran, qui a démenti les accusations américaines, a déclaré qu'il souhaitait la «consolidation» du gouvernement de Kaboul et qu'il avait renforcé les contrôles aux frontières pour empêcher l'entrée d'anciens talibans et de membres d'al-Qaïda.

M. Karzaï conduit une importante délégation comprenant au total 13 ministres parmi lesquels ceux des Affaires étrangères Abdullah Abdullah, des Réfugiés, Enayatullah Nazeri, du Travail et des Affaires sociales, Mirwais Sadeq. Dans une déclaration à la presse, M. Abdullah a souligné le «rôle important» de l'Iran «pour la reconstruction» de l'Afghanistan.

Outre la reconstruction de l'Afghanistan, pour laquelle l'Iran devrait allouer quelque 560 millions de USD sur une période de cinq ans, plusieurs sujets délicats comme la présence de plus de deux millions de réfugiés afghans en Iran devraient dominer les entretiens de M. Karzaï. Depuis plusieurs jours, les médias et certains responsables iraniens ont implicitement appelé les nouveaux dirigeants afghans à prendre leurs distances envers les États-Unis. «Karzaï, vous êtes en retard mais vous êtes le bienvenu», a titré hier le journal réformateur *Iran News*, qui souligne ainsi la visite tardive du nouveau dirigeant afghan en Iran, pays voisin et ennemi juré du régime taliban.

Ben Laden se cacherait à la frontière pakistanaise

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Oussama ben Laden se cache toujours vivant et pourrait se cacher près de la frontière afghano-pakistanaise, selon des responsables américains qui se sont déclarés confiants sur les possibilités de capturer le chef islamiste.

«Je pense qu'il est très raisonnable» de croire que ben Laden se cache dans un endroit reculé sur la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, a déclaré dimanche le chef d'état-major interarmées américain, le général Richard Myers, interrogé sur des informations en ce sens parues dans le *New York Times*.

«Nous sommes presque certains qu'il [ben Laden] est vivant et nous pensons qu'il se trouve quelque part entre l'Afghanistan et le Pakistan. Il se peut qu'il fasse la navette entre les deux pays», a indiqué un haut responsable américain au *New York Times*.

Le général Myers, interrogé par la chaîne de télévision ABC, a cependant précisé que les États-Unis ne savaient pas où se trouve l'instigateur présumé des attentats du 11 septembre à New York et Washington.

«Nous ne savons pas où il est» et «toute spéculation sur l'endroit où il pourrait être ne serait pas très sérieuse», a-t-il affirmé, en notant que ben Laden «a été très tranquille depuis le début janvier».

Selon le général Myers, le leader islamiste pourrait avoir échappé aux bombardements américains en Afghanistan, notamment dans la région des grottes de Tora Bora.

«Il est possible qu'il ne soit plus vivant, mais je pense que les chances sont qu'il est probablement vivant», a-t-il dit.

Le secrétaire à la Défense américain Donald Rumsfeld s'est montré plus nuancé. «Il n'y a pas eu de preuve récente indiquant qu'il est vivant. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas vivant. Cela veut simplement dire que nous n'avons pas de preuves qu'il l'est ou qu'il ne l'est pas», a-t-il affirmé sur CBS.

M. Rumsfeld s'est néanmoins déclaré confiant, comme le général Myers, sur les chances de capturer, mort ou vivant, l'ennemi public numéro un des Américains.

«Il est important que nous le trouvions, et nous finirons par le trouver», a assuré le secrétaire à la Défense.

«Nous aurons ben Laden» comme «nous avons eu déjà plusieurs de ses lieutenants», a indiqué Richard Myers en précisant toutefois qu'il ne s'agissait pas du premier objectif des États-Unis.

«Je n'appellerai pas cela [la capture de ben Laden] la première mission. Nous voulons attraper la direction d'al-Qaïda. [...] Ben Laden fait partie de cette direction, donc nous aimerions l'attraper et nous l'attrape-rions», a expliqué le chef d'état-major américain.

Un haut responsable américain, cité par le *New York Times*, a estimé que la lutte contre Al-Qaïda avait déjà porté ses fruits. «Nous avons probablement eu un tiers environ de la direction» de ce réseau, a-t-il indiqué en estimant que cette direction est formée de 20 à 25 personnes.

Donald Rumsfeld a précisé que les États-Unis recherchaient «20 ou 25 ou 30» hauts responsables d'al-Qaïda.

«Nous en avons un certain nombre en captivité, et nous sommes assez sûrs qu'un certain nombre sont morts. Et il est clair qu'il y en a plus que nous recherchons», a-t-il déclaré.

Malgré ces progrès, les responsables américains ont reconnu que la guerre contre le terrorisme serait encore longue.

«Nous ne pensons pas que cette guerre contre le terrorisme sera terminée quand nous aurons ben Laden, car il y a trop de membres d'al-Qaïda qui ont encore une importante capacité», a souligné M. Myers.

M. Rumsfeld a rappelé qu'il y avait eu «des milliers et des milliers» de terroristes entraînés en Afghanistan, qui pourraient commettre des attentats dans «beaucoup de pays». «Ils n'ont pas été vaincus» même s'ils sont aujourd'hui «en fuite», a-t-il souligné.

Au moins une centaine de membres d'al-Qaïda se trouvent aux États-Unis et constituent la menace la plus immédiate d'une nouvelle attaque terroriste sur le territoire américain, avait déclaré samedi le président de la commission du renseignement du Sénat, Bob Graham.

«Nous sommes presque certains qu'il est vivant»

Les Obligations à taux progressif

Un investissement dont le rendement augmente chaque année.

Boni de 1 %

la première année pour les nouveaux fonds REER

Capital garanti à 100 %

par le gouvernement du Québec

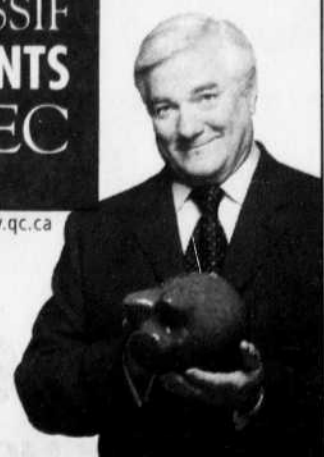
10^e année 8,00 %
9^e année 7,00 %
8^e année 6,75 %
7^e année 6,50 %
6^e année 6,25 %
5^e année 6,00 %
4^e année 4,75 %
3^e année 4,25 %
2^e année 3,00 %
1^e année 2,00 %

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Placements Québec

On prépare l'avenir



Appelez-nous !

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

GUELFUCCI

SUITE DE LA PAGE 1

faire, le savoir-faire, à tous les niveaux, qu'il soit artisanal, qu'il soit agricole. Aujourd'hui, on a des bons produits chez nous. C'est mon pays que je cherche à faire connaître, pas seulement la chanson. J'espère que cette opération va réussir. J'aimerais qu'il y ait un petit peu de la Corse, en permanence, au Québec.

Au niveau politique «malheureusement», rien ne change en Corse. Le processus de Matignon, entamé en 1999, et qui avait permis un apaisement relatif de la violence jusqu'à l'assassinat de Jean-Michel Rossi, le 7 août 2000, n'a rien changé, assure Guelfucci. La violence a repris à l'été dernier. «On allait avoir un statut bien à nous, avec une gestion bien à nous, avec des pouvoirs législatifs pour les élus de l'Assemblée de Corse. Je crois qu'on s'est foutu de nous, on nous a trompés quelque part. On savait bien qu'au niveau de la constitution rien ne changerait. On savait que le Sénat, puisque c'est une génération de vieux, ne changerait rien du tout.»

La langue corse est toujours facultative à l'école. «On n'a pratiquement aucune avancée au niveau de la langue.» Aucun article de loi n'a été changé, affirme le chanteur. «Au moment où on demande à être nous-mêmes, il faut changer la constitution. Ils [les élus] n'ont pas voulu. On n'a rien eu du tout. Je me pose la question pour demain.» Heureusement, la violence de l'été dernier s'est calmée, mais son spectre rôde toujours. «C'est malhonnête de la part des élus français de nous promettre des choses et de ne rien faire évoluer.»

La mondialisation, en ce sens, fait également peur au défenseur de la Corse. Ce qu'il voit comme une ingérence américaine dans les affaires de la planète ne réjouit pas celui qui lutte à une plus petite échelle. «Les Américains imposent leur loi un peu partout dans le monde. C'est dangereux pour l'humanité tout entière. Quand on est seul maître à bord, il peut y avoir des dérives. Et qui pourra contrôler, qui pourra s'opposer à cela? On veut uniformiser la planète, y compris par une langue, ou la façon de se nourrir.» Pendant des heures, Guelfucci pourrait parler de la main-mise que les américains tentent, d'après lui, d'avoir sur le monde. «On est sur une piste. À quoi joue-t-on?»

L'après Corsica

L'île de beauté, Guelfucci continue avec ferveur d'en défendre les droits. Difficile dans les conditions où l'a plongé le conflit qui l'oppose à son ancienne compagnie de disques. Il voudrait bien continuer de défendre sa langue, mais moins de gens l'écoutent. Celui qui continue de se battre pour que la Corse soit reconnue s'excusait encore de cette absence. «Vita a mal été présente. Je suis venu au Québec en promo, il se trouve que je n'avais pas le disque. Je suis venu en tournée, je n'avais toujours pas le disque. C'est vrai qu'il n'y avait pas de Corsica-bis. C'est peut-être pour ça que ça n'a pas fonctionné comme ça aurait dû.» Guelfucci déplore que les gens restent sur l'image de l'artiste mélancolique que Corsica a contribué à forger. «Il faudrait toujours refaire quelque chose qui ressemble à ça. Je n'en ai pas envie. Ça se paye. En spectacle, les gens ont apprécié les chansons de ce disque.»

Guelfucci assure qu'il reste le même et qu'il ne cherche pas le succès à tout prix. «Peut-être que les gens ne l'ont pas ressenti, ce disque. Tant pis pour moi, tant pis pour la Corse. C'est dommage! Il n'y a pas que Corsica.» Le contenu du disque traite toujours de la Corse. Le pays intérieur est constamment chanté par Guelfucci, c'est le premier combat du chanteur. Un autre s'est ajouté à la liste: «Là on tombe dans le système que je combats souvent, à savoir qu'on est des faiseurs de tubes et qu'à partir du moment où on n'en fait plus, on est traités comme des malpropos.» L'exclusion, qu'elle soit culturelle ou politique, demeure au centre des préoccupations de celui qui milite pour garder sa voix et sa langue fortes.

Parti avec un contrat de cinq disques, Guelfucci s'est retrouvé avec une option pour un second disque qui n'a même pas été reconduite. Même un concert à l'Olympia a été annulé: «On devait le faire avec des Inuits en première partie.» Difficile de soutenir les minorités culturelles dans ces conditions. En concert, on pourra tout de même goûter ce menu de polyphonies, de nourritures et de chansons corses.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une foule nombreuse et bruyante célébrait rue Crescent, à Montréal, hier soir. La victoire du Canada a donné lieu à des célébrations d'un bout à l'autre du pays, et même jusqu'à Kandahar, en Afghanistan, où les soldats canadiens ont pu suivre le match contre les États-Unis sur un petit écran.

OR

SUITE DE LA PAGE 1

de ces Jeux une récolte de 17 médailles (six d'or, trois d'argent et huit de bronze), la meilleure de son histoire.

La médaille d'or remportée hier, au terme d'une partie endiablée comme on en voit rarement, est la septième du Canada dans toute l'histoire des tournois olympiques. Après avoir fulminé contre les officiels après le match contre la République tchèque, Wayne Gretzky, légende vivante et néanmoins directeur général de l'équipe, pouvait dire «mission accomplie». «Je suis heureux pour le Canada et je suis fier de mes joueurs et des entraîneurs. C'est un sentiment incroyable», a affirmé tout sourire Gretzky. «Ce furent dix jours stressants, car la route a été longue, mais on a progressé à chaque match. Au Canada, on va fêter cette victoire d'un océan à l'autre», a-t-il ajouté.

Même à la retraite, Gretzky vise toujours aussi juste. La victoire du Canada a donné lieu à des débordements d'enthousiasme dans les rues des grandes cités canadiennes. À Montréal, la police a même dû intervenir pour contenir les élans de centaines de personnes qui ont crié leur joie jusque sur le toit des autobus, dans les rues du centre-ville.

L'assurance de la victoire est venue tardivement en troisième période, après 56 minutes et 1 seconde de jeu. Jarome Iginla a porté la marque à 4-2 sur des passes de Steve Yzerman et Joe Sakic. Le Canada s'était accroché aussi loin dans le match à une mince avance de 3-2. Durant les 15 premières minutes de la troisième période, l'équipe de l'entraîneur Pat Quinn a éprouvé

de grandes difficultés à contenir les attaques soutenues des États-Unis.

Deux minutes et 40 secondes plus tard, Iginla rendait la politesse à Sakic. Une passe parfaite, l'échappée et lancé franc sous les jambes du gardien Mike Richter. C'en était fait des Américains. Chris Chelios, capitaine des États-Unis, contemplait le rendez-vous manqué avec le rêve revisité de Lake Placid: «On a fait un grand tournoi. C'est une déception de ne pas avoir l'or, mais l'argent on doit s'en satisfaire. Aujourd'hui, les Canadiens ont été meilleurs que nous. La génération qui n'a pas vu les joueurs de 1980 [Le Miracle sur glace] aura vu ceux de 2002.»

Les profanes comme les gérants d'estrade ont reconnu la finesse évidente de ce match où tout était encore possible jusqu'à quatre minutes de la fin. Les Américains n'ont jamais lâché prise. N'eût été des prouesses de Martin Brodeur, l'histoire s'écritrait peut-être d'une autre façon. «On a vu le talent de nos joueurs. Ils ont fait preuve d'enthousiasme, mais nous sortions d'un match difficile en demi-finale [3-2 contre les Russes], a dit l'entraîneur des États-Unis, Herb Brooks. Le monde du hockey a beaucoup progressé. Aujourd'hui cinq ou six pays sont capables de gagner. Dans ce match, on a eu des chances, mais on ne les a pas saisies.»

Avec ses deux buts, et deux passes en finale, pour un total de sept points aux Jeux, Joe Sakic a mérité le titre de joueur par excellence du tournoi. L'attaquant de l'Avalanche du Colorado devient le 13^e joueur à remporter le championnat du monde, la coupe Stanley et la médaille d'or aux Jeux olympiques. «J'ai finalement rejoint Peter [Forsberg], a-t-il dit en faisant allu-

sion à son coéquipier de l'Avalanche, qui a remporté la médaille d'or avec la Suède, en 1994 à Lillehammer.

Si Sakic est sorti de l'ombre des plus grands dans cette finale, Mario Lemieux disposait encore de quelques trucs dans son chapeau de magicien. Il a notamment démontré, en première période, qu'il pouvait accomplir un jeu sans même y prendre part. Chris Pronger a dirigé une passe que Lemieux a laissée filer entre ses patins au profit de Paul Kariya. Bien placé dans l'enclave, il a permis au Canada de créer l'égalité en première période, après le premier but des États-Unis marqué par Tony Amonte.

Lemieux est convaincu plus que jamais d'avoir pris la bonne décision de consacrer sa saison aux Jeux olympiques. «C'est incroyable. J'ai pu représenter mon pays à mon âge en plus d'avoir la chance de remporter une médaille d'or. C'est pas mal pour un gars qui a été à la retraite pendant trois ans et demi et qui se trouvait sur les plages de la Floride. Le tournoi a répondu à toutes mes attentes», a-t-il dit.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui avait suivi le match de chez lui, à Ottawa, a lui aussi salué le doublé canadien. «Les triomphes des deux dernières semaines ont redonné au Canada le droit de revendiquer ce sport né chez nous et partagé avec le monde entier», a déclaré M. Chrétien, cité dans un communiqué. «Le hockey a uni à nouveau tous les Canadiens [...] comme seul ce sport peut le faire», a souligné le premier ministre qui a téléphoné au capitaine de l'équipe du Canada Mario Lemieux pour le féliciter, lui et les siens, dès la fin du match.

Avec l'AFP

POIRIER

La tyrannie de la carrière

Concilier une carrière théâtrale avec la vie familiale n'est pas de tout repos. «Un acteur qui travaille sur un personnage n'est plus tout à fait disponible, explique-t-il, il fait déjà partie d'un autre univers, il est en recherche. La famille le ressent.» Les absences systématiques de la maison le soir ne sont idéales pour personne. «Par moments, c'est plus qu'exigeant, c'est tyrannique», avoue Gérard Poirier, qui en parle à l'aise, car il se trouve justement plongé dans la préparation d'un rôle: «J'incarne un vieil acteur dans Le Grand Retour de Boris S., qui prend l'affiche au Rideau Vert début mars.»

Le personnage le passionne et, déjà, il se sent absorbé par lui. «Quand j'apprivoise un rôle, je suis toujours en train d'y penser, de répéter le texte et de chercher. Cela m'habite. La qualité de ma présence auprès de mes proches en souffre forcément. En venant vous rencontrer, je disais du texte! Il m'arrive même de répéter tout haut sans m'en apercevoir... Les gens qui me croisent me prennent pour un dingue!»

À plusieurs reprises, on a proposé à Gérard Poirier de jouer Michel Tremblay; il n'avait pu accepter pour cause d'indisponibilité. Enfin, en 1996, il incarnait Gérard (le rôle avait été écrit pour lui), un homosexuel sidéen, dans Messe solennelle pour une pleine lune d'été. Une expérience intense, selon le comédien, car «ce personnage en crise va jusqu'au bout de lui-même». Quels que soient la langue ou l'accent, la recherche est la même pour l'acteur: «Quand on fait ce métier, il faut savoir adopter tous les accents. Je viens d'un milieu populaire. J'ai longtemps parlé une langue très québécoise, que je n'ai jamais portée en orfamme, mais que je peux retrouver n'importe quand, il suffit de me le demander.»

Certains ont été surpris de le voir dans le rôle de Gérard. «On ne croyait

pas que je pouvais le faire; d'autres ont découvert que j'étais Québécois; pourtant, j'avais déjà joué en québécois. Car, en plus de l'étiquette de "Français", je portais l'étiquette "classique". Les catégories et les préjugés nous emprisonnent. Casser l'image et briser la statue, ce n'est pas facile.»

Vieillir

«C'est dans le regard des autres que je vois que je suis parvenu à un âge respectable.» Gérard Poirier n'est pas sans remarquer, chez les jeunes comédiens qui l'entourent, certains gestes qui lui font plaisir, mais qui lui reflètent son âge: «Avec une sorte de respect, on m'approche une chaise comme si j'étais cassant et fragile; on m'apporte un verre d'eau, comme si je ne pouvais pas aller en chercher un moi-même!»

Au début, cela l'agaçait; il comprend maintenant que les jeunes collègues le font par gentillesse, par déférence. «En vieillissant, il faut accepter d'être perçu autrement et apprendre à changer de rythme. On peut tout accomplir, mais différemment, en prenant son temps. Quand on est d'un tempérament nerveux et actif, cela peut être très éprouvant. Vieillir peut devenir supportable et même agréable si on développe une acceptation joyeuse. L'humour est capital.»

Philosophe, Poirier constate que si, avec l'âge, les défauts et les qualités s'accroissent, «ce qui importe avant tout, c'est la vie de l'esprit. Rester en contact avec la vie, avec l'esprit, avec les autres. Le reste, on s'en accommode et on fait confiance à son médecin.»

Ironie du sort: le cinéma québécois a un peu boudé Gérard Poirier, qui le regrette. «Un plateau de cinéma, c'est une famille qui se forme. Quand j'en ai fait, j'ai trouvé que c'était des vacances, en comparaison du théâtre. Même s'il est plus technique, le cinéma est moins stressant que le théâtre.»

THIBAUT

SUITE DE LA PAGE 1

«Les profiteurs, les gens qui font de la grosse argent dans cette pêche illégale sont des non-autochtones, dit Robert Thibault en entrevue avec Le Devoir. Ce sont des gens des communautés qui ont fait descendre des autochtones, qui leur ont donné les bateaux, le logement, tout, et qui les ont organisés. Ça a été le cas dans ma communauté, à Baie Sainte-Marie, où les gens d'Indian Brook sont venus. Ils ne sont pas venus tout seuls, on a été les chercher. Les gens qui ont fait la grosse argent, ce sont les braconniers blancs, de la communauté acadienne.» Ces gens, ce sont ceux qui œuvrent dans le secteur de la transformation du poisson ou les courtiers, «ceux qui ont avantage à avoir accès à cette ressource-là», dit M. Thibault.

Pour le nouveau ministre originaire de Nouvelle-Écosse, qui remplace Herb Dhaliwal, le problème de la pêche aux homards n'est qu'un problème de braconnage. Il suffit que les communautés autochtones réalisent leur intérêt à long terme à conserver la ressource pour que cessent leurs activités illégales.

«C'est le même problème que ce soient les communautés autochtones ou non autochtones. Le braconnage se réduit lorsque la communauté même commence à imposer sa volonté d'arrêter. [Et ça arrive] avec la réalisation que l'intérêt à long terme de la communauté c'est de pêcher avec une saine gestion de la ressource.»

En fait, le ministre insiste sur le fait qu'il n'y a pas tellement de différence entre l'intervention que doit faire Pêches et Océans auprès des communautés autochtones en ce moment et ce qu'on a dû faire à une autre époque avec les pêcheurs non autochtones.

«On n'a rien à leur apprendre. [...] On a eu du braconnage en masse dans les communautés non autochtones. On a eu de la surpêche. On doit dépenser énormément d'énergie à faire de la supervision et de la surveillance pour faire respecter les règlements de pêche dans les communautés non autochtones.»

FIN

SUITE DE LA PAGE 1

vivait. Il a gardé toutes les bonnes choses en lui.» Fervents adeptes de cette philosophie chinoise issue de Bouddha qui «vise à raffiner le corps et l'esprit par des exercices spéciaux et de la méditation», ShenLi Lin et Jinyu Li ont défilé dans un bureau gouvernemental pékinois neuf mois après leur mariage pour demander que cesse la persécution envers les adeptes du Falun Gong. Ils furent arrêtés sur-le-champ.

«Mme Li a été chanceuse, explique Yumin Yang, porte-parole du mouvement à Montréal. À cause de sa citoyenneté canadienne, elle a été libérée en 48 heures et ramené au pays.»

Son mari n'eut pas cette chance. Détenu d'abord un mois, il fut ensuite transféré dans un «camp de travail» à Dafeng, dans la province chinoise du Jiangsu. «J'ai envoyé des dizaines de lettres, on a essayé par tous les moyens de l'atteindre, je suis allée à Genève demander l'aide de la Croix-Rouge afin de communiquer avec lui, mais rien n'a fonctionné», explique Jinyu Li, qui affirme avoir eu au bout du fil ces derniers jours un homme qui ressemble tout à fait à celui qu'elle a vu pour la dernière fois en décembre 1999.

Ses démarches et les demandes répétées qu'elle effectua auprès des ambassades chinoises afin de se rendre elle-même en Chine ont même contribué à aggraver la situation, croit-elle. Son propre frère fut détenu trois fois, de même que des membres de la famille de ShenLi Lin, dont son frère, incarcéré avec lui. «Il affirme qu'il n'a jamais eu le droit de voir son propre frère», raconte Jinyu, qui croit que la «torture mentale» était pratiquée par les geôliers de son époux.

En juillet dernier, Jinyu Li avait retrouvé le sourire, apprenant que son mari allait être libéré sous peu. Toutefois, les autorités chinoises ont prolongé de six mois la détention de son mari, sans apporter d'explication, précise-t-elle. «Pour lui aussi c'a été la même chose, raconte la jeune femme. Il devait être libéré et on a poursuivi sa détention sans lui donner de raison.»

«Je suis si heureuse, mon mari est finalement de retour avec moi», expliquait cette femme troublée par l'imminence du dénouement qu'elle espère depuis des mois. Avant son arrestation, ShenLi Lin était en voie d'obtenir un visa d'immigration pour le Canada, une démarche que les époux souhaitaient conclure le plus rapidement possible.

D'autres détenus liés au Canada d'une certaine manière ont connu des libérations heureuses, peut-être en raison des pressions exercées par certains organismes humanitaires, les médias et la population, croit Yumin Yang. «Sans l'aide de tous ces gens au Canada, jamais ce n'aurait été possible, explique Jinyu Li. Mon mari et moi voulons le dire, merci, merci.»

Restaurant Gutenberg – cuisine française qui fait bonne impression

☛ **CE MIDI:** Entrée + entrecôte de bœuf, sauce à la graine de moutarde + dessert + 17\$

☛ **CE SOIR:** Deux tables d'hôtes avec apéro pour 50\$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com

LE DEVOIR

SALT LAKE CITY 2002

Les Jeux des records et de la controverse

PRESSE CANADIENNE
REUTERS

Salt Lake City — Les Jeux olympiques d'hiver de 2002, marqués par un scandale de corruption en patinage et portant l'empreinte de la menace terroriste, ont pris fin hier sur une démonstration de patinage artistique par d'anciens champions.

Kristi Yamaguchi (1992) et Katarina Witt (1984 et 1988) ont glissé sur la musique heavy metal de KISS au stade olympique Rice-Eccles.

Sur l'air de «Somewhere over the rainbow», Dorothy Hamill a retrouvé plus facilement les figures de son titre olympique de 1976.

Loin de la solennité de la cérémonie d'ouverture toute entière vouée au souvenir du 11 septembre, les XIX^e Jeux olympiques d'hiver se sont achevés dans l'ambiance d'un spectacle «Salt Lake City on ice».

Dès le début, le défilé des athlètes s'est déroulé dans une décontraction colorée. Outre NSYNC et KISS, Dianne Reeves, Earth Wind and Fire, Moby, Christina Aguilera et Bon Jovi étaient à l'affiche.

Le protocole a repris ses droits avec l'entrée des porte-drapeaux. Les Canadiens avaient élu Jamie Salé et David Pelletier. Les Français avaient choisi Marina Anissina et Gwendal Peizerat.

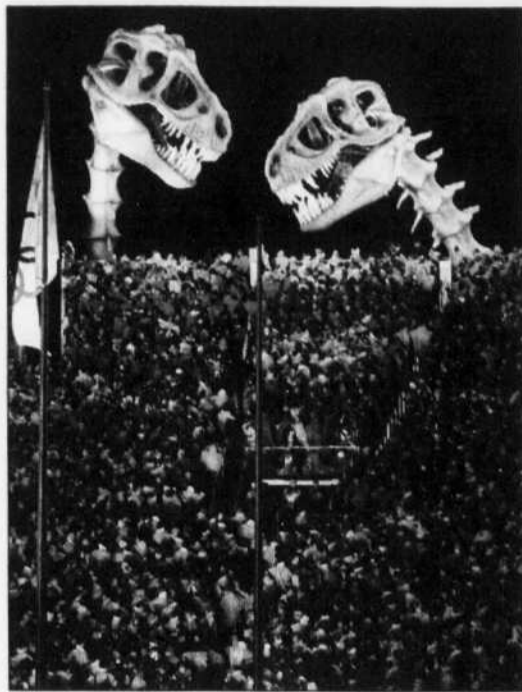
En présence du vice-président américain Dick Cheney, qui se trouvait parmi les 55 000 spectateurs, le maire de Salt Lake, Rocky Anderson, a remis le drapeau olympique à Jacques Rogge, président du Comité international olympique. Il l'a lui-même confié par la suite à Sergio Chiamparino, premier magistrat de Turin, qui accueillera les Jeux d'hiver de 2006 à Turin même.

La prochaine ville organisatrice était venue en style pour présenter sa culture autour de la cantatrice Irene Grandi et d'un défilé de mode.

Les Osmond, vedettes de l'Utah et des mormons, ont ensuite fait une brève apparition.

Mitt Romney, président du Comité organisateur, a remercié les volontaires, les forces de sécurité, les athlètes et les spectateurs pour «dix-sept jours inoubliables».

Rogge, à ses premiers Jeux olympiques en tant que président du CIO, a remercié les États-Unis pour avoir accueilli les Jeux et encouragé les athlètes à garder l'esprit olympique bien vivant.



Les organisateurs avaient choisi d'offrir aux 55 000 spectateurs une «comédie musicale à l'américaine».

«Je désire remercier nos hôtes, le peuple américain, pour nous avoir offert ces deux semaines inoubliables», a déclaré Rogge.

«Athlètes... gardez cette flamme allumée. Faites la promotion du rêve olympique dans vos pays. Vous êtes les véritables ambassadeurs des valeurs de l'olympisme.»

Auparavant, les quelque 2500 athlètes avaient défilé sans protocole ni ordre de nationalité.

Les chanteurs Bon Jovi, Christina Aguilera, Harry Connick Jr et les groupes pop N'Sync et Earth, Wind and Fire ont également participé au spectacle.

La cérémonie de clôture s'est déroulée alors que

les Canadiens célébraient la conquête de leur première médaille d'or en hockey masculin en 50 ans. Ils ont défait en fin d'après-midi les États-Unis 5-2. Les femmes avaient aussi vaincu les États-Unis pour décrocher l'or, jeudi.

Vedettes malgré eux

De ces Jeux de Salt Lake City, on retiendra notamment la grande classe et la dignité démontrées par Jamie Salé et David Pelletier au milieu d'un scandale en patinage artistique qui a dominé la première semaine de compétitions.

Bien malgré eux, Salé et Pelletier sont devenus célèbres, faisant les premières pages des magazines et étant invités aux émissions de fin de soirée.

Pendant la deuxième semaine, les Russes ont menacé de quitter les Jeux, furieux d'une série de décisions prises contre eux. Les Sud-Coréens ont également exprimé leur mécontentement après la disqualification d'un de leurs patineurs, le privant d'une médaille d'or.

D'autres images mémorables resteront dans les mémoires, comme celle de la patineuse de vitesse Catriona Le May Doan portant le chapeau de cowboy de son mari Bart pour son tour d'honneur après sa victoire au 500 mètres ou celle de l'Américain Jim Shea tirant la photo de son grand-père récemment décédé de son casque après sa conquête de la médaille d'or en skeleton.

Si le Canada a complété ces Jeux d'hiver avec une récolte record de 17 médailles, certains athlètes ont obtenu des résultats en deçà des attentes. On peut penser aux patineurs de vitesse Jeremy Wotherspoon et Mike Ireland ou aux skieurs acrobatiques Stéphane Rochon et Nicolas Fontaine.

D'autres ont toutefois réservé des surprises. C'est notamment le cas des médaillées de bronze Cincy Klassen et Clara Hughes en patinage de vitesse, de la fondeuse Beckie Scott et de la skieuse acrobatique Deirdra Dionne.

L'Allemagne a terminé au premier rang avec une récolte de 35 médailles, une de plus que les États-Unis.

Pendant tout ce temps, dans la ville

Tôt hier matin, la police a utilisé des balles en

plastique pour disperser une foule indisciplinée contrainte de sortir d'un bar. Vingt personnes ont été arrêtées.

Les quelque 15 000 policiers et militaires ont continué à monter une garde vigilante et vaine mais le calme régnait désormais à Salt Lake City.

Il y a bien eu quelques embouteillages sur les routes des sites de compétition, les découvertes d'un paquet suspect sur une autoroute et d'un fusil dans un bois, l'interception de deux avions de tourisme égaré. Or, les télévisions américaines en ont été réduites à monter en épingle l'évacuation d'un immeuble provoquée par la découverte de quatre boules pointues.

Au fil des jours, les grüettes de bois qui protégeaient le centre de presse se sont vidées de leurs réserves peut-être fatiguées de porter les casques, gilets pare-balles, fusils d'assaut et émetteurs radio des troupes d'élite de Kandahar.

Sur les 15 sites de compétition, l'armée des volontaires a continué à fouiller pieusement les sacs et à asséner ses «How are you doing today?» et autres «Have a wonderful evening».

Dans les rues de Salt Lake City, le ballet des parcs multicolores s'est intensifié. Les habitants de l'Utah se sont encaillés à arpenter les rues jusqu'à une heure du matin, souvent en famille, parfois une bière à la main. Salt Lake City la mormone va peut-être devenir une ville comme les autres?

CLASSEMENT DES PAYS

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
Allemagne	12	16	7	35
Norvège	11	7	6	24
États-Unis	10	13	11	34
Russie	6	7	4	17
Canada	6	3	8	17
France	4	5	2	11
Italie	4	4	4	12
Finlande	4	2	1	7
Pays-Bas	3	5	0	8
Suisse	3	2	6	11
Croatie	3	1	0	4
Autriche	2	4	10	16
Chine	2	2	4	8
Corée du Sud	2	2	0	4
Australie	2	0	0	2
Espagne	2	0	0	2
Estonie	1	1	1	3
Grande-Bretagne	1	0	2	3
Rép. tchèque	1	0	1	2
Suède	0	2	4	6
Bulgarie	0	1	2	3
Japon	0	1	1	2
Pologne	0	1	1	2
Biélorussie	0	0	1	1
Slovénie	0	0	1	1

Le ski de fond rattrapé par le spectre du dopage

REUTERS

Salt Lake City — Un an après le scandale qui avait éclaboussé les championnats du monde de Lahti (Finlande), le ski de fond a été rattrapé par le spectre du dopage.

Hier, les Jeux olympiques de Salt Lake City ont accouché de leurs premiers cas de dopage avérés. Au nombre de trois, ils concernent directement des fondeurs.

L'Espagnol d'origine allemande, Johann Mühlegg, triple médaillé d'or durant ces JO, la Russe Larisa Lazoutina, médaillée d'or du 30 kilomètres, et sa compatriote Olga Danilova, sacrée en poursuite, ont été exclus des Jeux de Salt Lake City après avoir été contrôlés positifs à la darbepoïétine.

Une nouvelle drogue puissante et dévastatrice

Des scientifiques ont estimé que la darbepoïétine était dix fois plus puissante que l'EPO (érythropoïétine), qui stimule également la production de globules rouges.

La darbepoïétine n'avait jamais été détectée auparavant lors de contrôles antidopage.

«J'ai été soumis à 20-25 tests cette année et aucun d'entre eux n'a posé de problème», a déclaré Mühlegg à la radio espagnole Onda Cero. «Je n'ai jamais été contrôlé positif de ma vie et j'ai passé tous les tests cette saison en Coupe du monde. Je suis un sportif, pas un médecin.»

«C'est un message fort à l'adresse des athlètes», a dit Arne Ljungqvist, membre de la commission médicale du CIO.

Le directeur général du Comité international olympique, François Carrard, a annoncé hier que Mühlegg et Lazoutina devaient chacun rendre la dernière médaille qu'ils ont gagnée.

Avant 24h GMT, Mühlegg devra se séparer de sa médaille d'or du 50 km classique, et Lazoutina de sa médaille d'or du 30 km classique.

Danilova, quant à elle, gardera ses deux médailles — une d'or, une d'argent.

Le dopage a donc frappé, à quelques heures de la cérémonie. Loin de s'en inquiéter, le président du

CIO, Jacques Rogge, s'en est au contraire félicité.

«Si nous avons un cas positif aujourd'hui, c'est le signe de notre efficacité à débusquer la triche», a-t-il dit. «Je ne m'inquiète jamais, ni ne ressens la moindre tristesse à l'annonce d'un cas de dopage, car cela montre que le système marche.»

«Les autres médailles sont maintenues, car les athlètes avaient été contrôlés avant les courses et étaient négatifs», a expliqué Carrard, qui a ajouté qu'aucun des trois fondeurs n'avait pour l'instant fait appel de la décision du CIO.

Mühlegg demeure champion olympique de poursuite et du 20 kilomètres, et Danilova conserve son titre de championne olympique de poursuite.

C'est donc le Russe Mikhail Ivanov qui s'adjuge l'or du 50 km classique, tandis que l'Italienne Gabriella Paruzzi devient championne du 30 km classique.

En février dernier, lors des championnats du monde de Lahti, six fondeurs finlandais avaient été convaincus de dopage à l'Hemohes (HES), un médicament conçu pour accroître le volume de plasma dans le sang.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1- Qui commet des malades...
2- Tunique de l'oeil...
3- Chérif...
4- Pronom personnel...
5- En parlant de la mer...
6- Culte...
7- Endommagé par le feu...
8- Partie d'une scie...
9- Affaiblir...
10- Ses fleurs ont un calice en forme d'our...
11- Élément du lexique (Ling)...
12- Colère...
1- Défense des droits de la femme...
2- Personnage de conte...
3- Tablette d'une bibliothèque...
4- Le premier...
5- Roche siliceuse...
6- Promontoire...
7- Sélection...
8- Illusion...
9- Imitation...
10- Champion...
11- Proposition préliminaire (Math)...
12- Relatif au système nerveux.

Solution d'hier

VERTICALEMENT

1- État d'Amérique centrale...
2- Supersonique...
3- d'oeuvre...
4- Xénon...
5- Haissable...
6- Arrêt...
7- Se manifester de nouveau...
8- Désignation...
9- Convient (v. pr.)...
10- Association...
11- Exciter (un sentiment)...
12- Préliminaire (Math)...
13- Relatif au système nerveux.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

132
CHALET

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO SHERBROOKE
(accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon, frigo, clim, chauffé, élec, cuisinière, sauna, buanderie.
281-1551

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

307
LIVRES ET DISQUES

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS
Spacieux appartements ensolaillés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

PARIS BEAUBOURG Bel app. idéalement situé. Tr. gr. 2 pièces, tr. lumineux. 700 p.c. Entièrement équipé. Internet. 825\$/sem. Libre après 15 avril. (514) 572-8869 pierre@tobedoo.com

PARIS XI et Bretagne sud 475\$/sem. équip. n. américain accueil personnalisé www.dansparis.com

PROVENCE Bandoi. Vue mer, 5 min. plage, condo 2 c.c., gr. balcon. Mars-avril-mai. Soir: (514) 735-0220

PROVENCE. Maison village, entièrement rénover, jardin. Équipée, sem. 15 min de Camargue. Tél/fax: 011 33 1 46 03 40 15. oliviabatlutin@noos.fr

176
CHALET À LOUER

LAC HÉROUX, 2 hrs Mtl. Beau chalet neuf style condo, 3 c.c. Site magnifiquement boisé. Bord du lac. Sem. 1000\$/saison. (819) 693-9271

185
CHAMBRES

PIED-À-TERRÉ à 2 pas du métro Outremont, grande chambre, entrée privée, accès s/b et cuisine. Non-fumeur. (514) 278-8516

259
ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOFTS COMM. + ESPACES INDUSTRIEL. À LOUER près Canal Lachine, métro. Ateliers 500-5000pc. (514) 932-4850 (poste 307)

DÉCÈS

VALLÉE, FERNANDE, NÉE FORTIN 1930-2002

À Montréal, le 14 février 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Fernande Fortin, épouse de Bernard Vallée. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Luc (Louise Lemay) et Sylvie; ses petits-enfants: Natasha, Nicolas, Zachary et Megan; ses frères, sœurs, parents et amis. La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Urgel Bourgie, 745 Crémazie Est. Les funérailles auront lieu le mardi, 26 février 2002, à 10h, en l'église Saint-Thomas Apôtre, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Au lieu des fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation québécoise des maladies du cœur seraient appréciés. Heures des visites: lundi de 19h à 22h.

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

11 25\$*

*3 lignes, 3^{me} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquiez avec un conseiller publicitaire dès maintenant. Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR VISA MasterCard

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

SALT LAKE CITY 2002

RUMEUR

SUITE DE LA PAGE 1

tendu par-delà un demi-siècle de frustrations jusqu'aux Edmonton Mercurys qui avaient décroché le titre olympique en 1952. Si grandeiose que dès 18h08, alors que l'Amérique est en guerre et qu'on n'a toujours pas trouvé Oussama ben Laden, *Le Téléjournal* diffusait une interview d'un bozo de Toronto qui s'égosillait dans un bar. *All the news that's fit to broadcast*, comme disait Sainte-Beuve.

Quant à la rumeur qui a circulé hier voulant que nos joueurs professionnels soient si fiers de leur unifolié tatoué sur le joli thorax qu'ils exigent dorénavant d'être rémunérés en dollars canadiens, comment vous dire sans vous ficher une dernière fois en bas de votre fauteuil olympique, elle est fautive.

Pour qui abhorre les bilans à chaud — et même à froid, car il paraît que ça fait aussi mal que chez le dentiste —, le rideau qui tombe sur ces Jeux vient apporter de l'eau chaude à la Zamboni de la prudence. On s'apprête à couronner les héros, les figures emblématiques promises au panthéon, Ole Einar Bjoerndalen, Janica Kostelic, Samppa Lajunen, Simon Ammann, Marc Gagnon, Johann Mühlegg, Ottavio Cinquanta, Marie-Reine Le Gougne, Jean Pagé, et que diantre apprend-on?

Que Mühlegg a échoué à un test antidopage, une histoire de drogue poétique, de la maudite drogue sale qui ne fait pas partie de la liste noire du Comité international olympique, mais est coupable par association à titre de «substance mi-médicamentale». Quand votre maman vous disait de vous méfier des imitations, elle avait raison, comme toujours. Car au nombre des effets secondaires de la darboptin alfa, on retrouve de la déformation des os, l'acromégalie, l'insuffisance cardiaque sévère, le diabète, diverses formes de cancer, l'arthrite, la myo-

pathie, des troubles thyroïdiens et la maladie de Creutzfeld-Jacob.

Tout ça alors que Mühlegg a rapporté avoir souffert de diarrhée ces derniers jours, et c'est bien pour dire, mais il avait juste à demander conseil et c'est avec plaisir que nous lui aurions tous, en chœur, recommandé de l'Imodium avancé.

Domage, en vérité. Car l'histoire de Mühlegg est pittoresque. «Malade en 1993 et ne réussissant pas aux soins traditionnels, celui qui était le plus grand espoir du ski de fond allemand se fait soigner par une femme de ménage et guérissait portugaise, Justina Agostino, dont l'appartement munichois est meublé d'un autel et d'une statue de la Vierge. Elle lui révèle qu'un sportif de son entourage cherche à l'empoisonner. Comme antidote, elle lui fait boire des litres d'eau bénite. Le très catholique Mühlegg tait le nom du «sorcier» mais tout le monde comprend qu'il pense à l'entraîneur national Georg Zipfel.

«Enfin guéri, il se heurte alors pendant près de six ans à sa fédération. A force de ruptures, de réconciliations et de menaces d'exclusion, la rupture est consommée en 1998 et concrétisée avec l'obtention du passeport espagnol le 11 novembre 1999.»

Puis la dope. Voilà qui vous assassine un coup de cœur, n'est-ce pas?

Dépêche de l'Agence France-Presse: «Les fans néerlandais de patinage de vitesse portent trop de logos publicitaires sur leurs vêtements, ceux qui leurs sont d'ailleurs offerts par les sponsors de leur délégation. C'est ce que pense le CIO qui a adressé un carton jaune officiel au Comité olympique des «orange» pour «commercialisation excessive».

Selon mes sources stratégiquement disséminées dans la chaîne des Wasatch, la production du carton en question a été rendue possible grâce à la participation aimable et désintéressée, par ordre alphabétique, de Coca-Cola, John Hancock, Kodak, McDonald's, Panasonic, Samsung, Schlumberger

Sema, Time, Visa et Xerox.

Vous êtes fins et êtes au surplus des amateurs de sports accomplis, aussi aimez-vous me dire une petite chose. A quelle école d'expression orale les joueurs de hockey professionnels apprennent-ils tous à parler? Ce mystère m'est aussi impénétrable que la méthode utilisée pour mettre le caramel dans la Caramilk, le café dans la Coffee Crisp et le raisin dans la Gosette aux arachides. Tous les mêmes intona-tions, les mêmes mots, la même façon de se pincer les lèvres à la fin de chaque phrase. Et aucun athlète d'un autre sport qui fait ça.

Vous dire, au risque de me répéter, j'ai recouru hier à des lecteurs sur les lèvres qui m'ont affirmé que les joueurs canadiens fredonnaient, au terme du match d'entre les matchs: «Et puis euh ta valeur de foi trempe protégera définitivement nos foyers et puis euh nos droits.»

Les Jeux olympiques sont une excellente occasion de parfaire sa diction et son orthographe, et de procéder à une autre forme de palmarès en constituant, comme ils disent à Paris, un *all-maine team*.

Ainsi, le palmarès de la signature la plus relevée de Salt Lake (et de la séance d'autographes la plus longue) est-il décerné sans conteste à l'Irlandais Sir Clifton Hugh Lancelot de Verdon Wrottesley, quatrième à l'épreuve de skeleton et sixième baron de la lignée, qui assure que son titre, «un accident de naissance», est surtout «pratique pour obtenir une bonne table au restaurant».

Dans la catégorie des aptonymes, noms prédestinés, une médaille d'or pour le hockeyeur autrichien Thomas Pock, et des mentions plus qu'honorables au skeletoniste canadien Jeff Pain; au surfeur des neiges danois Mike Kildevaeld; au curler français Dominique Dupont Roc; au bobeur britannique Scott Rieder; au bo-

beur letton Gatis Guts; au bobeur monégasque Charles Oula; au bobeur néerlandais Arend Glas; à la skeletoniste néo-zélandaise Liz Couch; et à la surfeuse des neiges norvégienne Skranstad Lunn.

Des mésadantes Tahir Bisic; le skieur de vitesse longue piste néerlandais Jan Bos; le combiné nordique norvégien Kristian Hammer; la fondeuse biélorusse Viktorija Lopatina.

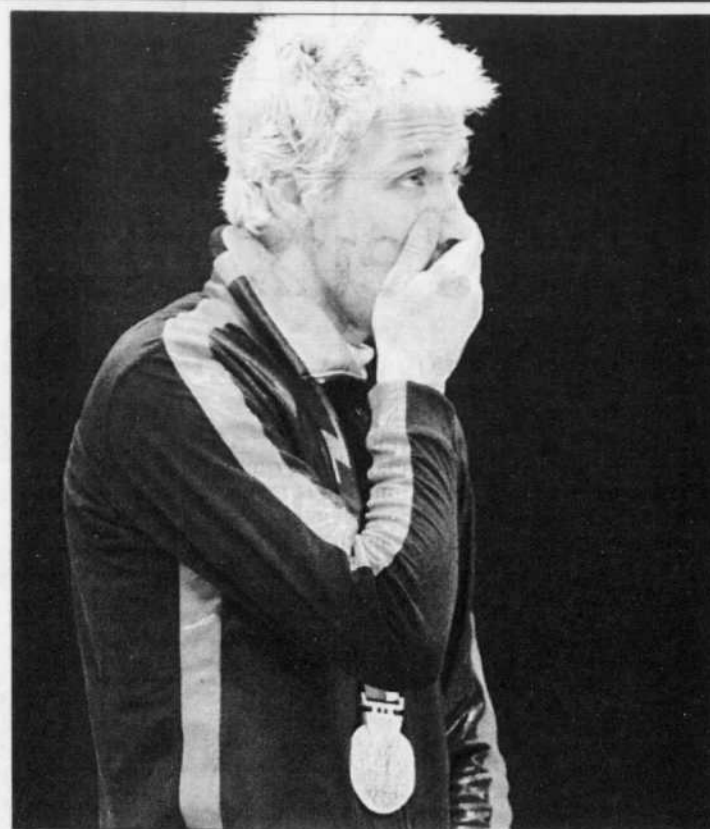
Juste pour le plaisir? Le hockeyeur biélorusse Leonid Fatikov; le bobeur brésilien Mathews F. Inocencio; le fondeur finlandais Sami Repo; le sauteur à skis italien Roberto Cecon; le bobeur monégasque Patrice Servelle; le hockeyeur suisse Flavien Conne; le skieur alpin slovène Peter Pen; le skieur acrobatique américain Joe Pack.

Pour la simple beauté de la chose? Le curler finlandais Markku Uusipaavilniemi; le surfeur des neiges grec Markos Chatzikyriakakis; la surfeuse des neiges italienne Dagmar Mair Unter der Eggen; le fondeur espagnol Haritz Zunzunegui; la hockeyeuse finlandaise Tuula Puputti; la lugeuse ukrainienne Oryslava Tscudib; et les Mongols, le fondeur Jargal Erdenetukhuur et le patineur courte piste Ganbat Jargalanchuluun.

Et enfin, pour l'ensemble de son œuvre: le bobeur britannique Philip Goedluck.

S'amuser, comme son nom tend à l'indiquer, fut tout au long au cœur de la rubrique «S'instruire en s'amusant» rendue possible par le concours, savant et bon enfant tout à la fois si d'aventure cela est possible, du *Dictionnaire historique de la langue française* de la maison Robert. Et le croirez-vous, ce treizième et dernier épisode boucle la boucle en nous ramenant droit au fond des choses.

«SPORT n. m. est un emprunt (1828) à l'anglais sport n. (XV s.) «divertissement», puis au pluriel



Marc Gagnon a été surpris d'apprendre qu'il était maintenant le médaillé olympique canadien le plus titré de l'histoire aux Jeux d'hiver. Le patineur sur courte piste de Chicoutimi totalise cinq médailles (trois d'or, deux de bronze).

(XVI s.), s'appliquant à des activités corporelles effectuées par plaisir, souvent dans un esprit de compétition. L'anglais vient d'une aphérèse de *disport* n. «passe-temps, récréation» et «jeu» (XIV s.), lui-même emprunté à l'ancien français *desport* (XII s.), variante de *desport* «divertissement» (vers 1130); ce mot est le déverbal de l'ancien français (se) *desporter* «s'amuser, se divertir» (cf. *desporter*).

Et pour enfin conclure: «Quant au préfixe *AMUSER* u. il est attesté dès 1167 en emploi transitif pour «repaître de vaines espérances», sens propre à l'ancien français. Le sens de «distraire d'une affaire» (1580) est lui aussi archaïque. — A la même époque, le verbe commence d'être employé à la forme pronominale (1516)

avec le sens de «s'occuper à qqch. en perdant son temps», sous l'influence sémantique de *muser*. Par extension, il signifie «faire durer une chose sans arriver au fait, afin de faire perdre de vue le but de l'entreprise» (1664).»

Ainsi prend fin, chers amis, la trêve olympique. Quelques moments de désaltakecysation et puis euh on passe à un autre sujet. D'ici là, faites attention à vous, prenez le temps de bien réfléchir aux événements du 11 février et de dire à vos proches que vous les aimez et, comme à l'accoutumée, surtout, SURTOUT, n'oubliez pas d'éteindre la télé en sortant.

jdton@ledevoir.com

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard:
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet : www.offres.ledevoir.com • Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Environnement Canada
Montréal
Prévisions météo
ALLIQUOÛI Possibilité d'averses max 5
CE SOR Averses de neige fondante min 1
MARDI Averses de neige max 4, min 1
MERCREDI Neige se changeant en pluie max 4, min -4
JEUDI Neige min -1, min -3

La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. -3 -3.5
Min. -8 -12.6
Precip. 0.5 mm
Phases de la lune
Lever du soleil 6:41
Coucher du soleil 17:38
Indice UV -777
Influence UV 0.0-3.0 3.0-6.0 6.0-9.0 9.0-12.0
Exposition max. 15 min 30 min 45 min 1 h 15 min
Description Faible Moyen Élevé Extrême

Canada
St John's -8/-10
Halifax -1/-5
Ottawa 7/0
Toronto 11/4
Winnipeg -10/-14
Edmonton -13/-21
Regina -7/-21
Vancouver 7/-1
Whitehorse -8/-17
Yellowknife -22/-31
Le monde
New York 10/-2
Chicago 10/8
Atlanta 21/2
Miami 26/13
Los Angeles 27/16
Rio de Janeiro 28/21
Amsterdam 9/4
Moscou 12/5
Tokyo 11/25
Sydney 24/19

Partez directement avec un prévisionniste
Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables
Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL
www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE
▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur
(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR MUNICIPALE, 0016438446-1, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, LEGROS, THERESE Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de LEGROS THERESE seront vendus par huissier le 3 mars 2002 à 10:30 heures, au 2893 rue Saint-Louis, Sainte-Marthe, Cc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 meuble vidéo, 1 téléviseur, 1 causeuse et autres. Conditions: argent comptant ou chèque visé CLAUDE LAJOIE, huissier de justice, District de Laval, LA TRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval, QC H7S 1N2, Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, 00-00731-4, VILLE DE ST-EUSTACHE, Partie demanderesse, SAVARD, ERIC, Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de SAVARD, ERIC seront vendus par huissier le 7 MARS 2002 à 10:00 heures, au 5, du Bosquet, Laval, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 véhicule de marque Jeep Cherokee 1985. Conditions: argent comptant ou chèque visé. CLAUDE LAJOIE, huissier de justice, District de Laval, LA TRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval, QC H7S 1N2, Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, No: 540-04-005482-028
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
TINA MARIA CICCARELLI
Requérante
c. RICHARD SAVOIE
Intimé

ORDONNANCE
ORDRE est donné à monsieur RICHARD SAVOIE, intimé, de se présenter à l'audition de la REQUÊTE POUR GARDE D'ENFANT ET OBTENTION DE PENSION ALIMENTAIRE le 20ème jour de MARS 2002, en salle 2.02 du Palais de justice de Laval situé au 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, district de Laval.
Une copie de la REQUÊTE POUR GARDE D'ENFANT ET PENSION ALIMENTAIRE a été remise au greffe à son intention.
Laval, ce 15 février 2002.
France Legault
greffier adj.

ASSURANCE GAUDETTE ET RAYMOND INC.
PRENEZ AVIS que ASSURANCE GAUDETTE ET RAYMOND INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
DATÉ ce 20e jour de février 2002.
Marc St-Pierre
Président

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2161-3112 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
SIGNÉ à Montréal, ce 21ème jour de février 2002.
Luc Martel, avocat, m.fisc.
Procureur de la compagnie

MARIE VINCENT OIG
1 888 981 2433

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT, DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT, VILLE DE LONGUEUIL
APPEL D'OFFRES

PROJET : APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2002-402
OUVERTURE : LE 13 MARS 2002

MARQUES SUR LA CHAUSSÉE SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DES VIEUX-LONGUEUIL

PROJET : APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2002-406
OUVERTURE : LE 13 MARS 2002

FOURNIURE D'ASPHALTE ROUTIER SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DES VIEUX-LONGUEUIL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus au Service de l'approvisionnement de la **DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT, DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT, 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville (Québec)** à compter du 25 février 2002, moyennant un dépôt non remboursable de 30,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet de chaque projet; ce paiement doit être effectué par chèque visé, mandat émis à l'ordre de la Ville de Longueuil ou en argent comptant. Font partie intégrante du présent appel d'offres, le cahier des prescriptions générales et les devis généraux de la Direction du génie et des travaux publics de la Ville de Longueuil qui peuvent également être obtenus au même endroit pour la somme de 120 \$ (taxes incluses), selon le mode de paiement ci-haut mentionné.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Longueuil qui doivent être rapportées avant 10 h, le 13 mars 2002 au :

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT, DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT (Service de l'approvisionnement) 500, rue de la Rivière-aux-Pins Boucherville (Québec) J4B 2Z7

Les soumissions seront ouvertes à 10 h, le 13 mars 2002 à l'adresse ci-haut.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et faire, si elle le juge à propos, une nouvelle demande de soumissions, le tout sans que la Ville soit tenue responsable envers les soumissionnaires.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Monsieur Pierre Bruneau, acheteur, au numéro de téléphone 646-8721.

Marie-Josée Salvail
Chef du Service de l'approvisionnement

Donnez à des gens qui aident des gens
www.marievincent.org

VILLE DE LONGUEUIL
AVIS PUBLIC
ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Avis est donné de ce qui suit:
1. Lors de sa séance extraordinaire du 11 décembre 2001, le conseil de la Ville de Longueuil a présenté un projet de règlement concernant la rémunération des élus lequel se lit ainsi:

- LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:**
- Rémunération du maire**
La Ville de Longueuil verse au maire à titre de rémunération annuelle de base la somme de 110 000 \$.
- Rémunération des conseillers**
La Ville de Longueuil verse à chacun des conseillers à titre de rémunération annuelle de base la somme de 30 000 \$.
- Rémunération additionnelle**
La Ville de Longueuil verse aux membres du conseil qui occupent une fonction particulière une rémunération additionnelle annuelle établie comme suit:
1° vice-président et membre du comité exécutif 56 000 \$
2° membre du comité exécutif 40 000 \$
3° maire suppléant 24 000 \$
4° président du conseil 24 000 \$
5° chef de l'opposition 40 000 \$
6° président d'une commission ou d'un comité 9 000 \$
7° vice-président d'une commission ou d'un comité 6 000 \$
8° membre d'une commission ou d'un comité 3 000 \$
9° président d'un conseil d'arrondissement de moins de 50 000 habitants 15 000 \$
10° président d'un conseil d'arrondissement de 50 000 habitants et plus mais de moins de 100 000 habitants 18 000 \$
11° président d'un conseil d'arrondissement de 100 000 habitants et plus 21 000 \$
La rémunération versée à titre de président ou de membre d'une commission spéciale ne l'est que pour la durée du mandat de cette commission spéciale.
- Remplacement prolongé du maire**
Lorsque la durée de remplacement du maire par le maire suppléant atteint 21 jours, la Ville de Longueuil verse à ce dernier une rémunération additionnelle annuelle suffisante pour qu'il reçoive, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.
- Clause d'indexation**
Les rémunérations sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après l'entrée en vigueur du présent règlement. Cette indexation correspond au taux annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) établi par Statistiques Canada pour la région de Montréal au 31 octobre de l'exercice précédent. Lorsque le produit du calcul prévu au deuxième alinéa n'est pas un multiple de 10, il est porté au plus proche multiple de ce nombre.
- Modalités de versement**
Les modalités de versement de la rémunération de base, de la rémunération additionnelle et de l'allocation de dépenses sont déterminées par le comité exécutif.
- Allocation de transition**
La Ville de Longueuil verse une allocation de transition à toute personne qui cesse d'occuper le poste de maire après l'avoir occupé pendant au moins les 24 mois qui précèdent la fin de son mandat.
Le montant de l'allocation est égal au produit obtenu lorsqu'on multiplie par le nombre d'années complètes pendant lesquelles la personne a occupé le poste de maire, le montant de sa rémunération bimestrielle à la date de la fin de son mandat; le montant de l'allocation est accru de la fraction de la rémunération bimestrielle qui est proportionnelle à la fraction d'année pendant laquelle la personne a occupé le poste en ses années complètes. Le montant de l'allocation ne peut excéder 4 fois celui de la rémunération bimestrielle de la personne à la date de la fin de son mandat.
Aux fins de l'établissement du montant de l'allocation de transition, la rémunération comprend les rémunérations versées par les organismes supramunicipaux ou les organismes mandataires de la municipalité.
Le versement de cette allocation sera fait en un versement dans les 60 jours suivant la fin du mandat.
- Rémunération additionnelle selon la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale**
La Ville de Longueuil verse une rémunération additionnelle pour le maire et les conseillers pour les fonctions qu'ils ont exercées entre la date du début de leur mandat et le 31 décembre 2001.
Cette rémunération est celle fixée par les articles 1, 2 et 3, selon le cas, au prorata du nombre de semaine du mandat ou durant lequel la fonction a été occupée. À cette rémunération additionnelle s'ajoute une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération jusqu'à concurrence du montant maximal prévu par la loi.
Cette rémunération doit être réduite d'un montant égal à celui de toute rémunération reçue d'une municipalité locale visée par l'annexe III de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale (L.Q. 2000, c.56) au cours de la même période.
- Effet rétroactif**
Le présent règlement prend effet à compter du 1er janvier 2002 sauf l'article 8 qui a effet à compter du 10 novembre 2001.
- Entrée en vigueur**
Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.
- L'adoption du règlement concernant la rémunération des élus est prévue lors de la séance ordinaire du conseil devant avoir lieu le 19 mars 2002, à 19h, au Centre socioculturel de Brossard, 7905, rue San Francisco, Longueuil (arrondissement Brossard).
- Le projet de règlement concernant la rémunération des élus peut être consulté au bureau du greffier situé au 2001, boulevard Rome, Longueuil (arrondissement Brossard), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Longueuil, le 20 février 2002.
Le greffier de la Ville,
Daniel Carrier, o.m.a.